

Longueuil, le 29 janvier 2018

Madame Audrey Laprade, ing.jr
Chargée de projets
Groupe ABS inc.

Objet : Demande d'accès n° 2006 43185- Lettre réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 janvier dernier, concernant le 70, rue Roch-L'Écuyer à Saint-Rémi (lot 4 640 331 du cadastre du Québec)

Vous trouverez en pièce jointe les documents demandés. Il s'agit de :

- 70A, rue Roch-L'Écuyer
 1. Lettre du 3 mai 2017 (2 pages);
 2. Rapport de l'inspection du 8 mars 2017_(1) (27 pages);
- 70B, rue Roch-L'Écuyer
 3. Avis de non-conformité du 31 octobre 2017 (2 pages);
 4. Avis de non-conformité du 12 avril 2017 (2 pages);
 5. Rapport de l'inspection du 8 mars 2017 (11 pages);
 6. Rapport de l'inspection du 17 octobre 2017 (9 pages),

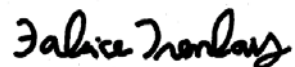
Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (11)

Longueuil, le 3 mai 2017

Cardinal Multi inc.
11, rue de Sorrente
Candiac (Québec) J5R 6Y5

N/Réf. : 7610-16-01-0732600
401576906

**Objet : Rejet et entreposage non-conforme d'une matière dangereuse résiduelle
au 70-A rue Roch-L'Écuyer à Saint-Rémi**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 8 mars 2017 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté que votre locataire Éric Dubuc contrevenait au *Règlement sur les matières dangereuses résiduelles* à savoir :

- Avoir entreposé à l'extérieur d'un bâtiment un baril contenant une matière dangereuse résiduelle sans avoir respecté les conditions prescrites par l'article 44, à savoir ne pas les avoir entreposés dans un conteneur ou sous un abri contrevenant ainsi à l'article 44.
- Avoir émis, déposé, dégagé, rejeté ou permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'une matière dangereuse dans l'environnement ou dans un système d'égout, à savoir des huiles usées contrevenant à l'article 8.
- Ne pas avoir apposé une étiquette indiquant le nom des matières entreposées, sur un contenant, un réservoir, une citerne ou un conteneur, à savoir un baril d'eau huileuse contrevenant à l'article 46 al. 1 partie 1.
- Ne pas avoir respecté une condition prescrite, relativement à un récipient de matières dangereuses résiduelles, à savoir un baril d'eau huileuse ouvert contrevenant ainsi à l'article 45 al. 1

...2

Nous voulons donc vous informer des manquements observés sur votre terrain et le cas échéant, prendre les mesures nécessaires pour effectuer un retour rapide à la conformité. Les matières dangereuses résiduelles doivent être entreposées conformément à la réglementation et veuillez nous faire parvenir le bon de connaissance prouvant ainsi que les rejets ont été récupérés et disposés à un site autorisé.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Ariane Picard (450) 928-7607, poste 285.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

ORIGINAL SIGNÉ

AP/mt

Ariane Picard, inspectrice
Secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

1 Identification			
Date de l'intervention :	2017-03-08	Heure de début :	10 h 37
		Heure de fin :	12 h 15
Intervention effectuée par : Ariane Picard			
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO			

1.1 Demande	
N° de demande :	200613215
Type de demande :	Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : St-Rémi: rejet d'huile / prestone au 70 rue Roch L'Écuyer	

1.2 Intervention	
N° d'intervention :	301227659
Type d'intervention :	Inspection
N° de gestion doc. :	7610-16-01-0732600
N° de document :	401574696
But de l'intervention : REMORQUAGE D.L. CARDINAL MULTI INC. rejet d'huile / prestone au 70-A rue Roch Lécuyer à St-Rémi vérifier la véracité de la plainte. prendre échantillon si requis.	

2 Lieu concerné par l'intervention	
1	Nom du lieu : 9197-0343 Québec inc.
	Nom usuel du lieu : Remorquage D.L.
	N° du lieu : X2147657
	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 70, rue Roch Lécuyer Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

3 Intervenant du lieu				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Cardinal Multi inc.	Propriétaire		Y2096193	X2147657
Remorquage D.L.	Locataire	45 RANG St-Régis S. Saint-Isidore	Y2108560	X2147657
Remorquage Express Rive-Sud	Sous-locataire	975 chemin Rhéaume Saint-Michel		X2147657

4 Condition météo	
Description : 8°C Ensoleillé	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)				
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-François Connel	Propriétaire de Remorquage Express Rive-Sud et sous-locataire <small>Articles 53-54 L.A.D.</small>	Articles 53-54 L.A.D.
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Articles 53-54 L.A.D.	Locataire au 70-A Roch L'écuyer	Articles 53-54 L.A.D.

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Jean-François Connel et <small>Articles 53-54 L.A.D.</small>			

6 Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

7/ Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos intégrées au rapport : 6

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Ariane Picard avec un appareil photo de type Fudjifilm Fine Pix XP70. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\picar01\7610-16-01-0732600\2017-03-08

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques

8 Grille d'intervention annexée

9 Autre pièce annexée au rapport

Type de pièce	Numéro	Titre
Carte	1	Carte Remorquage Express Rive-Sud
Document	2	Compte-rendu téléphonique avec Gilbert Cardinal

10 Équipement utilisé

Type d'équipement	Modèle	Commentaire
GPS	Garmin 76Cx	

11 Échantillon

Identification des échantillons	Nature	Type	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	

12 Mise en contexte

2017-03-01 : Une plainte est reçue pour rejet d'huile volontaire à l'environnement par un tuyau s'écoulant dans la cour arrière.

13 Description de l'intervention

Lors de l'inspection, je rencontre Jean-François Connell propriétaire de Remorquage Express Rive-Sud et sous-locataire au 70-A rue Roch-L'Écuyer. Il me renseigne qu'il exploite une entreprise de remorquage située au 975 chemin Rhéaume à Saint-Michel, mais il sous-loue le local au 70-A rue Roch L'Écuyer à Saint-Rémi depuis le mois de janvier 2017 à [Articles 53-54 L.A.D.], anciennement Remorquage D.L.

M. Connell me désigne que tout ce qui est entreposé dans la cour arrière appartient à [Articles 53-54 L.A.D.]. Je remarque qu'il y a 5 taches d'huile sur le sol. Il y a également une tache dont le périmètre commence à la porte arrière et se dirige vers le fond de la cour comme si un liquide s'y serait écoulé. (photo 4) Il me dit qu'il peut occasionnellement effectuer des changements d'huile sur ses camions, mais il n'en a fait aucun depuis le début de sa location. M. Connell compose le numéro de téléphone [Articles 53-54 L.A.D.] et me tend le téléphone. En conversant avec [Articles 53-54 L.A.D.] j'apprends qu'il a occupé le terrain durant 6 ans. Il y a trois ans, il a embauché [Articles 23-24] services à l'environnement pour procéder au retrait de sols contaminés dans la cour arrière dû à ses activités. Il explique la présence des taches d'huile sur le sol en raison qu'il y aurait eu une inondation provenant d'un reflux d'égouts. L'eau aurait immergé les moteurs de ses véhicules entreposés dans la cour arrière et en se retirant, l'huile des voitures qui se serait mélangée à l'eau, se serait déposée sur le sol. Il avoue que ces taches proviennent de ses activités et lorsque je lui mentionne que les sols contaminés doivent être récupérés et disposés dans un site autorisé, il m'assure qu'il va contacter une entreprise autorisée et procéder au retrait des sols contaminés. Je demande à recevoir les bons de connaissance, une fois que les travaux seront terminés. Il m'assure qu'il me fera parvenir les documents. Je prends ses coordonnées en note. [Articles 53-54 L.A.D.] à l'intention de nettoyer le terrain avant la fin du mois puisqu'il ne compte pas poursuivre la location puisque son entreprise a fait faillite.

Il y a un baril ouvert, non-identifié et rempli d'eau huileuse. (photo 5) (articles 44, 45 al.1, 46 al.1 partie 1 RMD) Autour du baril, les sols sont contaminés ce qui signifie qu'une partie de son contenu s'est déversée. (article 8, article 9 al.1 (1) et article 9 al.1 (3) RMD) Un échantillon de sol est prélevé à la base du baril à 11 :49. Je mets des gants, j'utilise une truelle à usage unique en métal et je prélève deux contenants de sols contaminés à cet endroit correspondant aux coordonnées géographiques : 45° 16' 44.5" 73°37'27.1"

Je constate qu'il y a 4 batteries usagées entreposées à l'extérieur, la personne rencontrée me signifie qu'elles lui appartiennent. J'explique que ces batteries usagées doivent être entreposées soit à l'intérieur ou sous un abri possédant un plancher étanche et trois côtés. L'intervenant s'empresse de déplacer les batteries usagées à l'intérieur.

Il y a 4 remorques sur le terrain, je demande à ce qu'elles soient ouvertes. Je constate qu'il y a 1 servant de bureau, 1 vide, 1 entreposant des motos et 1 entreposant des pneus.

Je remarque qu'à la limite du terrain, il y a un talus aboutissant sur un ruisseau. Je ne remarque aucune tache d'huile ou matière contaminant le ruisseau.

2017-03-14 : En consultant l'atlas géographique, je constate qu'il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km. (annexe 1)

2017-03-14 : Conversation téléphonique avec Gilbert Cardinal (annexe 2)

La plainte est fondée. Il y a plusieurs taches d'huile dans la cour arrière dont une qui s'étend de la porte arrière vers le fond de la cour. Il se pourrait que de l'huile ait été déversée intentionnellement par un tuyau, mais aucun des intervenants ne corrobore cette version.

1	<p>Manquement : Ne pas avoir entreposé les contenants de matières dangereuses résiduelles à l'intérieur d'un bâtiment, à savoir un baril contenant des eaux huileuses.</p> <p>Référence légale : article 44 Règlement sur les matières dangereuses</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>C+</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Il s'agit d'un baril d'eau huileuse entreposé à l'extérieur dans un quartier industriel. Le risque que le contenu nuise à la santé, la sécurité, au bien-être et au confort de l'être humain est faible.</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Le baril est entreposé de manière à ce que son contenu puisse se déverser sur le sol. Des signes d'écoulement sont visibles, mais la quantité est faible.</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Terrain situé dans un quartier industriel, un petit ruisseau s'écoule à la limite du terrain.</p>	
2	<p>Manquement : Ne pas avoir respecté une condition prescrite, relativement à un récipient de matières dangereuses résiduelles, à savoir baril ouvert, non étanche entreposé à l'extérieur.</p> <p>Référence légale : Article 45 al.1 Règlement sur les matières dangereuses</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>C</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Il s'agit d'un baril d'eau huileuse entreposé à l'extérieur dans un quartier industriel. Le risque que le contenu nuise à la santé, la sécurité, au bien-être et au confort de l'être humain est faible.</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Le baril est entreposé de manière à ce que son contenu puisse se déverser sur le sol. Des signes d'écoulement sont visibles, mais la quantité est faible.</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Terrain situé dans un quartier industriel, un petit ruisseau s'écoule à la limite du terrain.</p>	
3	<p>Manquement : Ne pas avoir apposé une étiquette indiquant le nom des matières entreposées, sur un contenant, un réservoir, une citerne ou un conteneur, à savoir</p> <p>Référence légale : Article 46 al.1 partie 1 Règlement sur les matières dangereuses</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>D+</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p>Explication : Nature administrative</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Nature administrative</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sans objet (nature administrative)</p> <p>Explication : Nature administrative</p>	
4	<p>Manquement : Avoir émis, déposé, dégagé, rejeté ou permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'une matière dangereuse dans l'environnement ou dans un système d'égout, à savoir</p> <p>Référence légale : Article 8 Règlement sur les matières dangereuses</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>A</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Il y a 62 puits creusés généralement utilisés pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km autour de l'entreprise cependant, la quantité d'huile déversée au sol n'est pas assez importante pour affecter la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain.</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Un baril d'eau huileuse non-étanche s'écoule sur le sol et il y a plusieurs taches d'huile sur le sol.</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Le terrain est situé dans un quartier industriel. Il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain.</p>	
5	<p>Manquement : Ne pas avoir récupéré sans délai une matière dangereuse rejetée accidentellement dans l'environnement, à savoir taches d'huiles usées et eaux huileuses et ne pas avoir enlevé sans délai toute matière contaminée qui n'est pas nettoyée ou traitée sur place.</p> <p>Référence légale : article 9 al.1 (3) Règlement sur les matières dangereuses</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>A</p>
	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : La quantité est faible et le déversement a eu lieu dans la cour arrière d'un terrain situé dans un quartier industriel donc il est peu probable que cela affecte la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain.</p>	
	<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Une portion de sol a été contaminée. Il a été demandé à l'exploitant de récupérer et disposer les sols conformément à la réglementation.</p>	
	<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Il s'agit d'un terrain situé dans un quartier industriel, cependant il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain et il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2km.</p>	
6	<p>Manquement : Ne pas avoir fait cesser sans délai le déversement lors du rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement, à savoir de l'eau huileuse déversée sur le sol.</p>	

Référence légale : article 9 al.1 (1) Règlement sur les matières dangereuses	Degré de gravité des conséquences : Mineur Gravité objective du manquement de catégorie : A
Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : La quantité est faible et le déversement a eu lieu dans la cour arrière d'un terrain situé dans un quartier industriel donc il est peu probable que cela affecte la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain.	
Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Les conséquences sont : Complètement réversibles Explication : Une portion de sol a été contaminée. Il a été demandé à l'exploitant de récupérer et disposer les sols conformément à la réglementation.	
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur) Explication : Il s'agit d'un terrain situé dans un quartier industriel, cependant il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain et il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2km.	

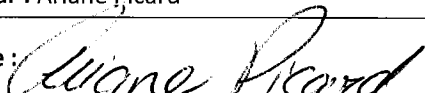
16.1 Facteurs aggravants SO

16.2 Facteurs atténuants SO

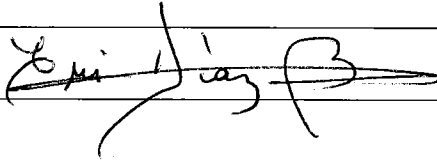
17 Recommandations

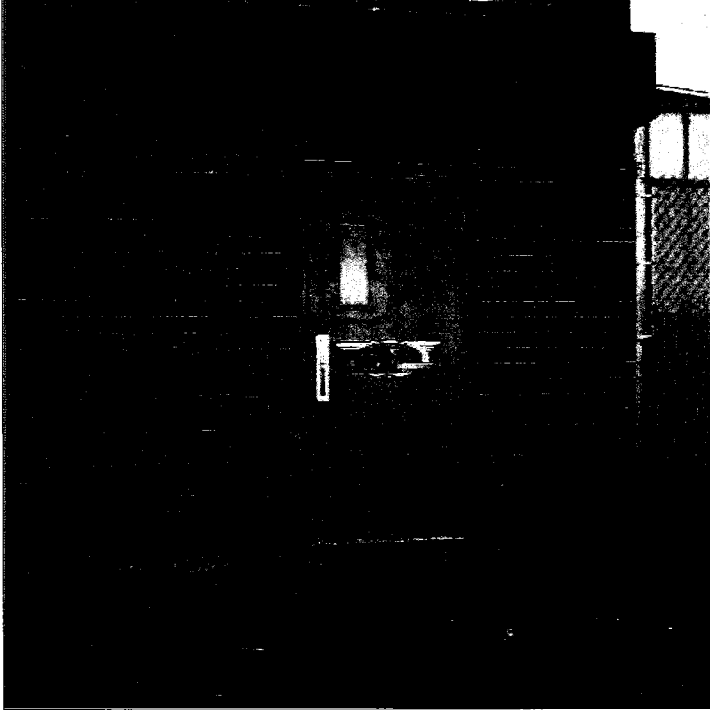
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Mineur

Ainsi, je recommande d'envoyer une lettre au propriétaire du terrain pour l'informer de la contamination et de l'entreposage non-conforme de matière dangereuse résiduelle sur son terrain.

Rédigé par : Ariane Picard	Fonction : Inspecteur, secteur industriel
Signature : 	Date de signature : 2017-03-16

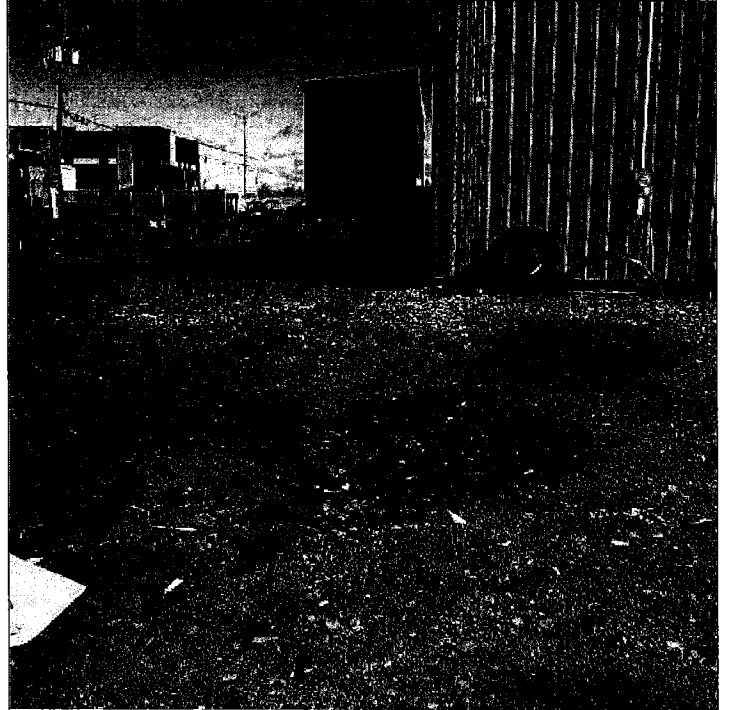
18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Iris Diaz	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Signature : 	Date : 2017-05-01
Commentaires :	



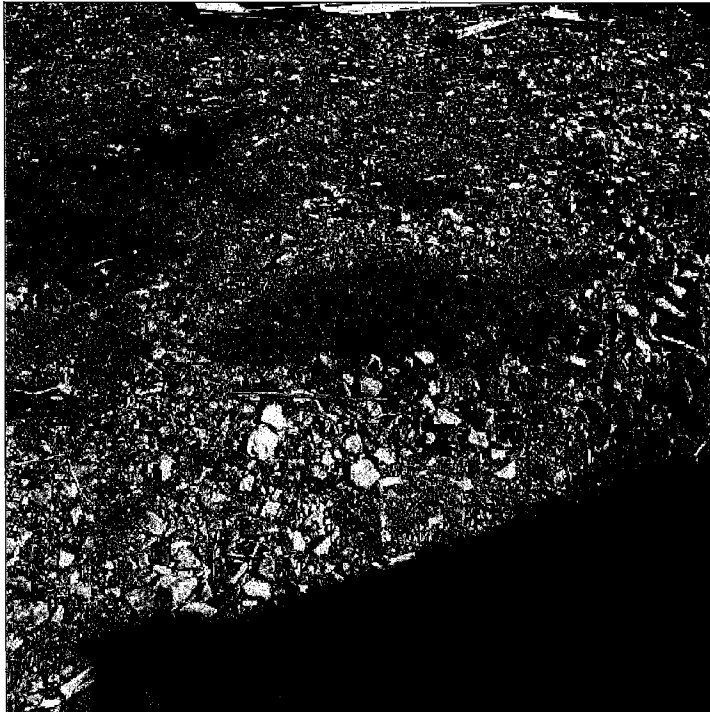
DSCF1018.JPG

Photo 1: Porte entrée local 70-A



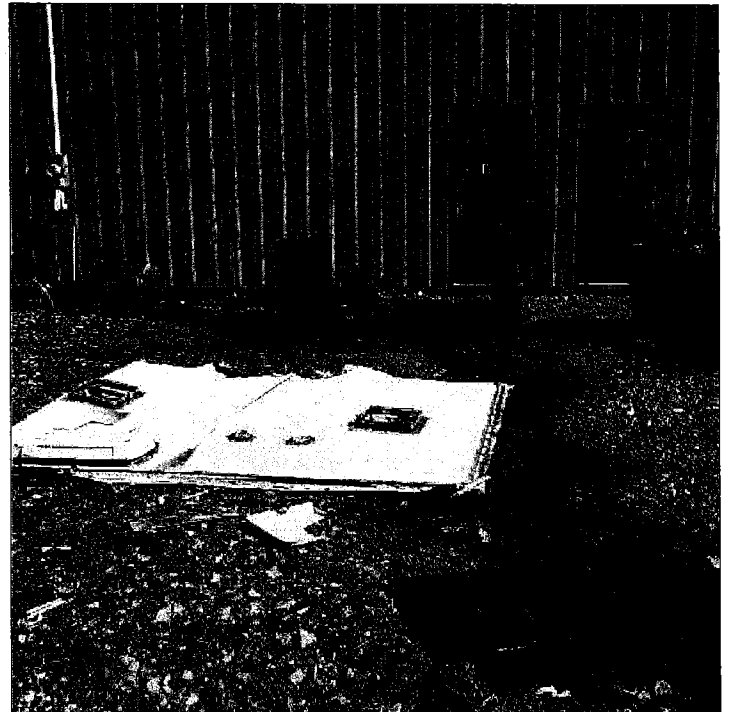
DSCF1019.JPG

Photo 2: Tache cour arrière



DSCF1020.JPG

Photo 3: Tache cour arrière



DSCF1021.JPG

Photo 4: Tache cour arrière



DSCF1023.JPG

Photo 5: Baril d'eau huileuse entreposé à l'extérieur



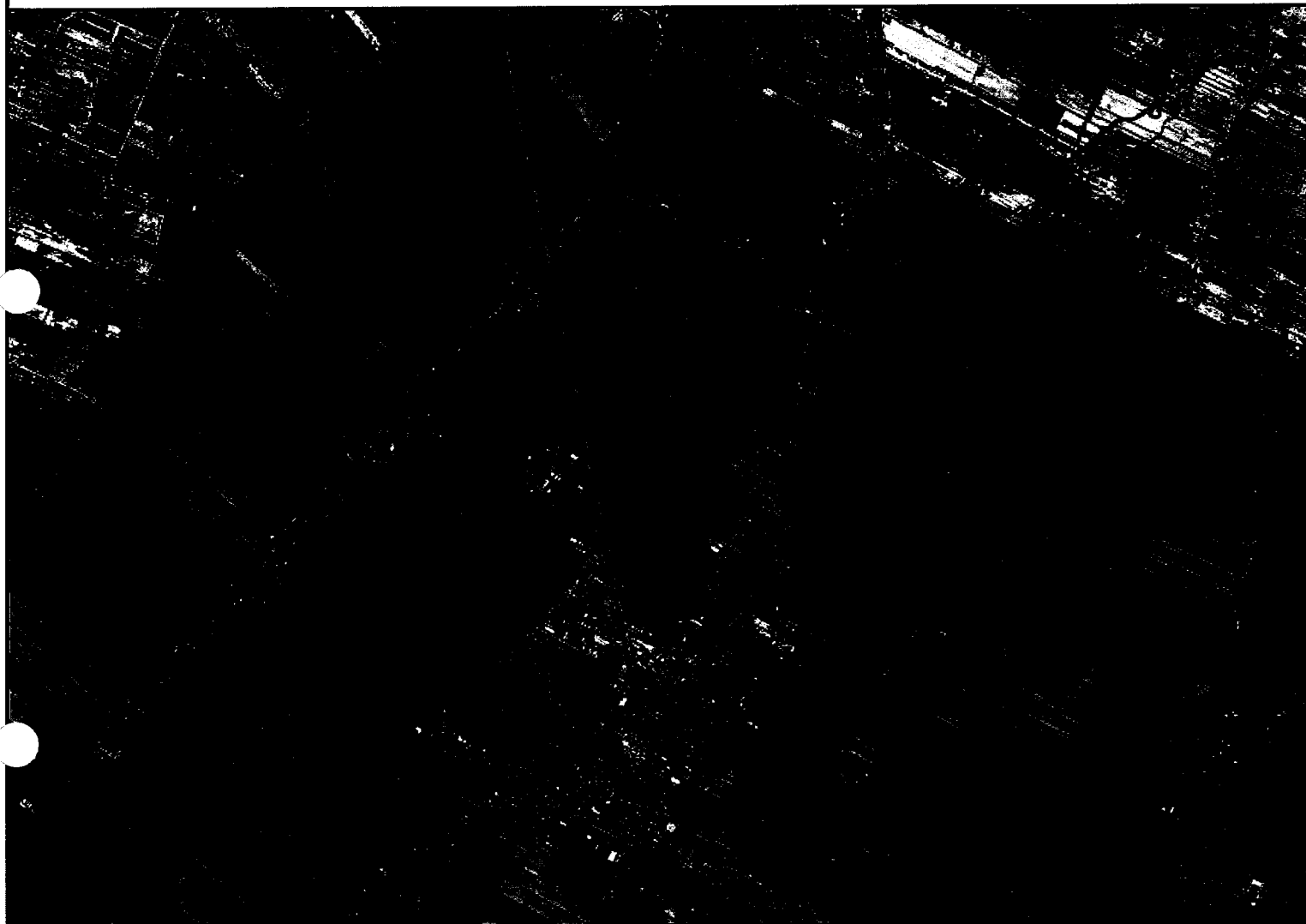
DSCF1024.JPG

Photo 6: Tache cour arrière

ANNEXE 1

Remorquage Express Rive-Sud

7610-16-01-0732600



▲ Sélection - Puits et forages - SIH



▲ Cotes de crues



▲ Arcs de raccord

■ arc de raccord 0-100 ans

■ arc de raccord 0-20 ans

■ arc de raccord 20-100 ans

▲ Limites des plaines inondables de 2 ans

— Ligne des hautes eaux

▲ Zones inondables actuelles

■ Zone de crue 0-100 ans

■ Zone de grand courant

□ Zone de faible courant

■ Zone de grand courant influencée par un barrage

▲ Recherche - Adresses



▲ Lignes de lot de l'ancien cadastre

— Flèche de numéro de lot

— Ligne de lot

— Ligne de lot approximative

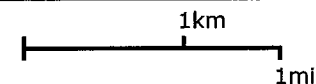
▲ Lignes de rang de l'ancien cadastre

— Ligne de rang

— Ligne de rang approximative

▲ Divisions de l'ancien cadastre

Échelle : 1 / 48 339



Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec



Préparé par:

Ariane Picard

Industriel Ouest Longueuil (C)

2017-03-14

© Gouvernement du Québec, 2017

ANNEXE 2

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

Compte rendu de conversation téléphonique

Date : 2017-03-14

Heure : 13 :00

N° de téléphone : (514) 983-9623

Nom de l'interlocuteur : Gilbert Cardinal

Représentant de : Cardinal multi inc.

Municipalité : Saint-Rémi

Objet : N/Réf. : 7610-16-01-0732600

Résumé de la conversation

M. Cardinal retourne mon appel. Je lui explique que j'ai procédé le 8 mars dernier à une inspection à ses locataires situés au 70-A et 70-B rue Roch-L'Écuyer à Saint-Rémi. Je lui explique que j'ai remarqué qu'au 70-A il y avait des taches d'huile sur le sol et un baril ouvert rempli d'eau huileuse. J'ajoute que j'ai discuté avec le locataire Articles 53-54 L.A.D. par téléphone concernant la récupération des sols et qu'il m'a affirmé que ces taches proviennent de ses activités. M. Cardinal me dit que suite à mon inspection, il a discuté à Éric Dubuc et lui demande de partir puisqu'il ne veut pas avoir de problème de contamination. Une entente verbale a été convenue avec Articles 53-54 L.A.D. concernant la récupération des sols contaminés et le baril d'eau huileuse a été entreposé à l'intérieur et sera disposé. M. Cardinal me répond que les travaux seront effectués au plus tard durant le mois d'avril.

Je lui fais également part du déversement constaté au 70-B. Il me dit qu'il a discuté avec le locataire et que les sols contaminés seront récupérés et disposé dans un endroit autorisé d'ici le mois d'avril et que les bons de connaissance me seront transmis. J'échange mes coordonnées et je lui dis que je vais lui faire parvenir un courriel.



Ariane Picard

Direction régionale
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958
Internet : <http://www.mddfp.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



ANNEXE 3

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

2700, rue Einstein, bur. B-2-230
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone : 418-643-1301
Courriel : service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca

850, boul. Vanier, porte Nord
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450-664-1750

Nom du projet (50 caract. max)		Remorquage Express Rive-Sud		N° bon de commande		Code projet GITE		N° C.R.		5530		Date de réception		N° dossier																							
Responsable		Ariane Picard		Téléphone (450) 928-7607		Poste		285		Feuille		de		PARAMÈTRES DEMANDÉS																							
Client (direction ou organisme) : Ministère du Développement Durable, de l'environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques DR016												Code Postal		J4K 2T5		↓		↓		↓		↓															
Adresse (n°, rue, ville) : 201 Place Charles-Lemoyne												Code Postal		J4K 2T5		↓		↓		↓		↓															
Courriel : ariane.picard@mddelcc.gouv.qc.ca												Téléphone		(450) 928-7607		Poste		285		↓		↓		↓													
Adresse (n°, rue, ville) : 201 Place Charles-Lemoyne												Code Postal		J4K 2T5		↓		↓		↓		↓															
Courriel : ariane.picard@mddelcc.gouv.qc.ca												Code Postal		J4K 2T5		↓		↓		↓		↓															
Remarques du responsable												Certificats individuels		<input type="checkbox"/>		↓		↓		↓		↓															
Objectif du prélèvement :												Contrôle réglementaire		<input checked="" type="checkbox"/>		↓		↓		↓		↓															
Suivi environnemental												<input type="checkbox"/>		↓		↓		↓		↓		↓															
Autre												<input type="checkbox"/>		↓		↓		↓		↓		↓															
Précisez l'objectif du prélèvement (80 caract. max) :												En vertu du Règlement sur les matières dangereuses		↓		↓		↓		↓		↓															
No au laboratoire												Identification des échantillons par le client		Nb cont.		Date de prélèvement		Heure de prélèvement		Préleveur		Nature échan.		Type échan.		Endroit de prélèvement (120 caract. max)		↓		↓		↓		↓			
												REM-1		2		2017-03-08		11:49		Ariane Picard		SS		P		Cour arrière 70-A		↓		↓		↓		↓			
																												↓		↓		↓		↓			
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	
																														↓		↓		↓		↓	

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser.

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux																															
REM-1	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ag	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Température (°C)			
Identification de l'échantillon				

	Température (°C)			
Identification de l'échantillon				



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une société de personnes au registre des entreprises

Renseignements en date du 2017-03-14 13:32:03

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	3363763783
Nom	REMORQUAGE D.L.

Adresse du domicile

Adresse	45 rang Saint-Régis S Saint-Isidore (Québec) J0L2A0 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	SYLVAIN LAHAIE
Adresse	45, ST-REGIS SUD SAINT-ISIDORE J0L2A0 QC

Immatriculation

Date d'immatriculation	2006-06-01
Statut	Radiée d'office suite à la non-production de deux déclarations de mise à jour annuelles consécutives
Date de mise à jour du statut	2016-04-21
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société en nom collectif
Date de la constitution	

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Associés

Nom	DUBUC, ERIC
Type d'associé	Associé
Adresse	65 rue Dupuis Saint-Isidore (Québec) J0L2A0 Canada

Nom	LAHAIE, SYLVAIN
Type d'associé	Associé
Adresse	45 rang Saint-Régis S Saint-Isidore (Québec) J0L2A0 Canada

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Radiation d'office	2016-04-21
Avis de défaut	2016-02-01
Avis de défaut	2010-05-06
Avis de défaut	2008-10-20
Avis de défaut	2007-10-30
Déclaration d'immatriculation	2006-06-01

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2016-04-21
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
REMORQUAGE D.L.		2006-06-01	2016-04-21	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

© Revenu Québec, 2015



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2017-03-09 11:57:03

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1169377950
Nom	INVESTISSEMENTS JFX INC.

Adresse du domicile

Adresse	975 ch. Rhéaume Saint-Michel (Québec) J0L2J0 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	2013-08-14
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2013-08-14
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2013-08-12 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Régime courant

QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2016-02-17
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2017	2017-11-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2016	2016-11-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7599
Activité	Autres exploitants immobiliers
Précisions (facultatives)	GESTION ET DÉTENTION D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	6399
Activité	Autres types de commerce de détail pour véhicules automobiles
Précisions (facultatives)	Remorquage

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

Aucun

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom de famille	CONNELL
Prénom	JEAN-FRANÇOIS
Adresse	975 ch. Rhéaume Saint-Michel (Québec) J0L2J0 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

Liste des administrateurs

Nom de famille	CONNELL
Prénom	JEAN-FRANÇOIS
Date du début de la charge	2013-08-12
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président, Secrétaire
Adresse	975 ch. Rhéaume Saint-Michel (Québec) J0L2J0 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2016-02-17
Déclaration de mise à jour de correction	2013-09-13
Déclaration initiale	2013-08-14
Certificat de constitution	2013-08-14

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2016-02-17
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
INVESTISSEMENTS JFX INC.		2013-08-12		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
Remorquage Express Rive-Sud		2016-02-17		En vigueur

© Revenu Québec, 2015



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2017-03-07 11:52:17

État des informations

Gilbert Cardinal (514) 983-9623

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1165170490
Nom	CARDINAL MULTI INC.

Adresse du domicile

Adresse	11 rue de Sorrente Candiac (Québec) J5R6Y5 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	SORTIE 115 INC.
Adresse	3120 boul. Moïse-Vincent Longueuil (Québec) J3Z0C4 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2008-05-13
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2008-05-13
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2008-05-06 Constitution
Régime constitutif	

Régime courant

QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38

QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2016-09-01
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2016-09-01 2016
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2017	2018-03-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2016	2017-03-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7512
Activité	Exploitants de bâtiments non résidentiels
Précisions (facultatives)	-

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9921
Activité	Services de location d'automobiles et de camions
Précisions (facultatives)	LOCATION DE CAMIONS ET DE MACHINERIE. TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 6 à 10

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire n'est pas majoritaire.

Nom	CARDINAL, GILBERT
Adresse	11 rue de Sorrente Candiac (Québec) J5R6Y5 Canada

Deuxième actionnaire

Nom de famille	PELLETIER
Prénom	DANY
Adresse	31 rue Monseigneur-Dorais Mercier (Québec) J6R2S3 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

Liste des administrateurs

Nom	PELLETIER, DANY
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse	31 rue Monseigneur-Dorais Mercier (Québec) J6R2S3 Canada

Nom	CARDINAL, GILBERT
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	11 rue de Sorrente Candiac (Québec) J5R6Y5 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0001 - CARDINAL MULTI INC. (Établissement principal)	96B boul. Sainte-Marguerite Mercier (Québec) J6R2L1 Canada	Exploitants de bâtiments non résidentiels (7512) Services de location d'automobiles et de camions (9921)

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-09-01
Déclaration de mise à jour courante	2016-06-17
Certificat de modification	2016-06-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-02-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-03-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-02-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-02-25
Déclaration de mise à jour courante	2012-12-12
Déclaration annuelle 2011	2012-03-08
Déclaration annuelle 2010	2011-04-29
Déclaration modificative	2010-07-20
État et déclaration de renseignements 2009	2010-02-17
Déclaration modificative	2008-09-05
Déclaration initiale	2008-07-07
Certificat de constitution	2008-05-13

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2016-06-16

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
-----	---------------------------------------	----------------------------	---------------------------------------	-----------

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
CARDINAL MULTI INC.		2016-06-16		En vigueur
9197-0343 QUÉBEC INC.		2008-05-06	2016-06-16	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

© Revenu Québec, 2015

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: **Saint-Rémi**
en vigueur pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **70 #A - 70 #B RUE ROCH-LECUYER**
Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **4640331**
Numéro matricule: **9515-04-6965-0-000-0000**
Utilisation prédominante: **Centre commercial et immeuble commercial**
Numéro d'unité de voisinage: **2004**
Dossier n°: **1108062**

2. Propriétaire

Nom: **9197 0343 QUEBEC INC**
Statut aux fins d'imposition scolaire:
Adresse postale: **11 RUE DE SORRENTE, CANDIAC QC J5R 6Y5**
Date d'inscription au rôle: **2010-08-30**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: **61.48 m**
Superficie: **4 645.20 m²**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: **1**
Année de construction: **2010**
Aire d'étages: **487.2 m²**
Genre de construction:
Lien physique: **Détaché**
Nombre de logements:
Nombre de locaux non résidentiels: **2**
Nombre de chambres locatives:

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: **2014-07-15**
Valeur du terrain: **139 400 \$**
Valeur du bâtiment: **404 800 \$**
Valeur de l'immeuble: **544 200 \$**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **503 700 \$**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Non résidentielle classe 10**

Valeur imposable de l'immeuble: **544 200 \$** Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$**

Répartition des valeurs Source législative

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Terrain imposable	139 400 \$			
Bâtiment imposable	404 800 \$			
Immeuble imposable	544 200 \$			



Demande

No demande: 200613215 **Catégorie:** **Dir. d'origine:** Estrie et Montérégie (C)

Type: Plainte à caractère environnemental **Différée:** **No gestion doc:** 7610-16-01

Objet: St-Rémi: rejet d'huile / prestone au 70 rue Roch L'Écuyer **Date réception:** 2017-03-01

Demandeur: **Date échéance:** 2017-04-20

Formulation: Électronique

Prise en charge:

Direction responsable: Estrie et Montérégie (C)

Unité adm: Industriel Ouest Longueuil (C)

Personne resp: Diaz, Iris

Date prise en charge: 2017-03-02

Nom: Murray-Lefebvre **No tél:** (450) 454-3993

Prénom: Audrey **Poste:**

Interventions Statuts Doc. produits

TOUTES LES INTERVENTIONS

No intervention	Type	Objet	Début réelle	Fin prévue	Fin réelle	Lieu d'intervention	Personne responsable
301227659	Inspection	REMORQUAGE D.L. CARDINAL MULTI		2017-04-20		9197-0343 Québec inc.	Picard, Ariane

Interventions de ma direction Ajouter avec liaison... Aller à...

Fermer Enregistrer

Impression en cours...



Longueuil, le 31 octobre 2017

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Articles 53-54 L.A.D.

N/Réf. : 7610-16-01-0732900
401638906

**Objet : Gestion d'huiles usées et entreposage de sols contaminés
non conforme au 70-B rue Roch-L'Écuyer à Saint-Rémi**

Monsieur,

Lors de l'inspection réalisée le 17 octobre 2017 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Ne pas avoir respecté une condition prescrite, relativement à un conteneur, à savoir ne pas avoir recouvert d'une toile imperméable fixée de façon à empêcher toute infiltration sur un conteneur roll-off entreposant des sols contaminés.
Règlement sur les matières dangereuses, article 49
- Avoir expédié une matière dangereuse résiduelle à quiconque n'est pas autorisé à recevoir une telle matière, à savoir des huiles usées.
Règlement sur les matières dangereuses, article 11 al. 1

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous rappelons qu'un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à l'un de ses règlements qui se poursuit durant plus d'un jour constitue un manquement

...2

distinct pour chaque jour durant lequel il se poursuit. Par conséquent, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 1 500 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 11 al. 1
- ou
- 500 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 49

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Ariane Picard au 450 928-7607, poste 285 ou à l'adresse courriel ariane.picard@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

ID/AP/lmr



Iris Diaz, chef d'équipe
Secteur industriel

Longueuil, le 12 avril 2017

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Articles 53-54 L.A.D.

N/Réf. : 7610-16-01-0732900
401585648

**Objet : Rejet d'une matière dangereuse résiduelle au 70-B rue Roch- L'Écuyer
à Saint-Rémi**

Monsieur,

Lors de l'inspection réalisée le 8 mars 2017 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir émis, déposé, dégagé, rejeté ou permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'une matière dangereuse dans l'environnement ou dans un système d'égout, à savoir de l'huile hydraulique.
Règlement sur les matières dangereuses, article 8
- Ne pas avoir récupéré sans délai une matière dangereuse rejetée accidentellement dans l'environnement, à savoir de l'huile hydraulique et ne pas avoir enlevé sans délai toute matière contaminée qui n'est pas nettoyée ou traitée sur place.
Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (3)
- Ne pas avoir avisé sans délai le ministre lors d'un rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement.
Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (2)
- Ne pas avoir fait cesser sans délai le déversement lors du rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement, à savoir de l'huile hydraulique.
Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (1)

...2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous rappelons qu'un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à l'un de ses règlements qui se poursuit durant plus d'un jour constitue un manquement distinct pour chaque jour durant lequel il se poursuit. Par conséquent, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

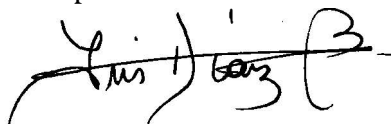
- 2 000 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 8
ou
- 2 000 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (1)
ou
- 1 000 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (2)
ou
- 2 000 \$ - Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (3)

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Ariane Picard au 450 928-7607, poste 285 ou à l'adresse courriel ariane.picard@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

ID/AP/mt



Iris Diaz
Chef d'équipe secteur industriel

1 Identification		
Date de l'intervention : 2017-03-08	Heure de début : 10 h 37	Heure de fin : 12 h 15
Intervention effectuée par : Ariane Picard		
Accompagné par : <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande	
N° de demande : 200613215	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : St-Rémi: rejet d'huile / prestone au 70 rue Roch L'Écuyer	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301228905	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0732900	N° de document : 401576058
But de l'intervention : Articles 53-54 L.A.D. St-Rémi vérifier la véracité de la plainte au 70-B rue Roch L'Écuyer	

2 Lieu concerné par l'intervention	
1	
Nom du lieu : Articles 53-54 L.A.D.	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2169273	Type de lieu : industrie
Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 4640331	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,278861111100;-73,624083333300	

3 Intervenant du lieu				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Articles 53-54 L.A.D.	Locataire	70 B, rue Roch-Lécuyer Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0	Y2181092	X2169273

4 Condition météo	
Description : 8° C Ensoleillé	<input checked="" type="checkbox"/> SO
	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) // contactée (C)				
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Articles 53-54 L.A.D.	Propriétaire	Articles 53-54 L.A.D.

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à / Identification faite auprès de : Claude Tremblay			

6 Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

7 Photo numérique	
Nombre de photos prises sur le terrain : 12	Nombre de photos intégrées au rapport : 6
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Ariane Picard avec un appareil photo de type Fudjifilm Fine Pix XP70. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\picar01\7610-16-01-0732600\2017-03-08	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques	
	<input checked="" type="checkbox"/> SO

8 Grille d'intervention annexée	
	<input checked="" type="checkbox"/> SO

9 Autre pièce annexée au rapport		
Type de pièce	Numéro	Titre
Carte	1	Carte Articles 53-54 L.A.D.
Document	2	Demande d'analyses échantillon sol
Document	3	Compte-rendu téléphonique

10 Équipement utilisé		
Type d'équipement	Modèle	Commentaire
GPS	Garmin 76Xc	

11 Échantillon				
Identification des échantillons	Nature	Type	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

12 Mise en contexte
2017-03-01 : Une plainte est reçue pour rejet d'huile volontaire à l'environnement par un tuyau s'écoulant dans la cour arrière au 70-A rue Roch L'Écuyer à Saint-Rémi.

13 Description de l'intervention
<p>Lors de l'inspection, je rencontre Articles 53-54 L.A.D. opérant une entreprise qui se spécialise dans le recyclage de métaux. Je remarque dans la cour arrière une machinerie appelée : «crinque» dont s'écoule de l'huile hydraulique. Articles 53-54 L.A.D. m'explique qu'un bris de tuyau est survenu avant les fêtes et que depuis, il a laissé l'huile s'écouler sur le sol. (article 8 et 9 RMD) Il se justifie en disant qu'il attend que le prix du fer augmente avant de la vendre à des ferrailleurs. Je constate le point d'écoulement de l'huile qui tombe goutte à goutte. (photo 4)</p> <p>Je procède à l'échantillonnage au point d'écoulement situé aux coordonnées géographiques : 45°15'43.9" 073°37'26.7"</p> <p>Je mets des gants et je procède à la récupération de sols avec une truelle à usage unique. Je rempli deux pots de 11 :56 à 12 :00.</p> <p>J'explique à l'exploitant qu'il doit faire cesser le rejet d'huile hydraulique à l'environnement immédiatement.</p> <p>Il y a une chaudière d'eau huileuse entreposée à l'extérieur. (photo 3) Je demande à ce qu'elle soit entreposée sous un abri ou à l'intérieur. Un employé s'empresse de la déplacer à l'intérieur.</p> <p>Je remarque qu'il y a 50 tote-tank entreposés à l'extérieur et dans un conteneur. Le propriétaire de l'entreprise m'explique qu'il s'agit de diesel récupéré de génératrices achetées d'une usine de plastique qui aurait été démantelée à Varennes. Mon interlocuteur ne connaît pas le nom de l'entreprise d'où elles proviennent, mais il ajoute que c'est son fils qui lui a apporté les génératrices puisqu'il est aussi est propriétaire d'une entreprise de recyclage nommée Articles 53-54 L.A.D. Son fils devrait venir chercher tous ces tote-tank dans les prochains jours.</p>

14 Vérification complémentaire à l'intervention
2017-03-14 : Conversation téléphonique avec Gilbert Cardinal, propriétaire du terrain. (annexe 3)
2017-03-17 : Lors de la consultation de la carte dans l'atlas géomatique, il est constaté qu'il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2km. (annexe 1)

15 Conclusion
Il est constaté un déversement d'huile hydraulique provenant d'une machinerie. L'intervenant n'a pas immédiatement récupéré le déversement ni contacté le ministère. Il a laissé l'huile s'écouler sur le sol durant des mois.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		
1	Manquement : Rejet d'huile hydraulique à l'environnement. Référence légale : article 8 RMD	Degré de gravité des conséquences : Mineur Gravité objective du manquement de catégorie : A
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Il y a 62 puits creusés généralement utilisés pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km autour de l'entreprise, cependant la quantité est assez faible et le risque d'affecter la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain est faible.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Très faible risque d'atteinte (mineur) Les conséquences sont : Complètement réversibles Explication : De l'huile hydraulique qui s'écoule d'un tuyau d'une machinerie contamine le sol, cependant la quantité est faible.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur) Explication : Il s'agit d'un terrain situé dans un quartier industriel, cependant il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain et il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km.	
2	Manquement : Ne pas avoir fait cesser sans délai le déversement lors du rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement, à savoir rejet d'huile hydraulique suite à un bris d'un tuyau. Référence légale : article 9 al.1 (1) RMD	Degré de gravité des conséquences :
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)	

	<p>Explication : La quantité est faible et le déversement a eu lieu dans la cour arrière d'un terrain situé dans un quartier industriel donc il est peu probable qu'elle affecte la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain.</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Une portion de sol est contaminée, il a été demandé à l'exploitant de récupérer le sol et de le disposer conformément à la réglementation.</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Il s'agit d'un terrain situé dans un quartier industriel, cependant il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain et il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km.</p>	<p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>A</p>
3	<p>Manquement : Ne pas avoir avisé sans délai le ministre lors d'un rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement.</p> <p>Référence légale : article 9 al.1 (2) RMD</p> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Mesure administrative</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Mesure administrative</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Mesure administrative</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>B</p>
4	<p>Manquement : Ne pas avoir récupéré sans délai une matière dangereuse rejetée accidentellement dans l'environnement, à savoir de l'huile hydraulique et ne pas avoir enlevé sans délai toute matière contaminée qui n'est pas nettoyée ou traitée sur place.</p> <p>Référence légale : article 9 al.1 (3)</p> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : La quantité est faible et le déversement a eu lieu dans la cour arrière d'un terrain situé dans un quartier industriel donc il est peu probable qu'elle affecte la santé, la sécurité, le bien-être ou le confort de l'être humain.</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Complètement réversibles</p> <p>Explication : Une portion de sol est contaminée, cependant elle est récupérable et l'environnement ainsi contaminé peut être restauré. Il a été demandé à l'exploitant de récupérer le sol et de le disposer conformément à la réglementation.</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication : Il s'agit d'un terrain situé dans un quartier industriel, cependant il y a un ruisseau qui s'écoule à la limite du terrain et il y a 62 puits creusés généralement pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 2 km.</p>	<p>Degré de gravité des conséquences :</p> <p>Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie :</p> <p>A</p>

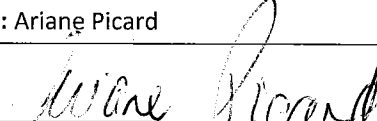
16.1 Facteurs aggravants SO

16.2 Facteurs atténuants SO

17. Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Mineur

Ainsi, je recommande d'envoyer un avis de non-conformité et de faire le suivi de cet avis.

Rédigé par : Ariane Picard	Fonction : Inspecteur, secteur industriel
Signature : 	Date de signature : 2017-03-17

18. Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Iris Diaz	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Signature : 	Date : 2017/03/20

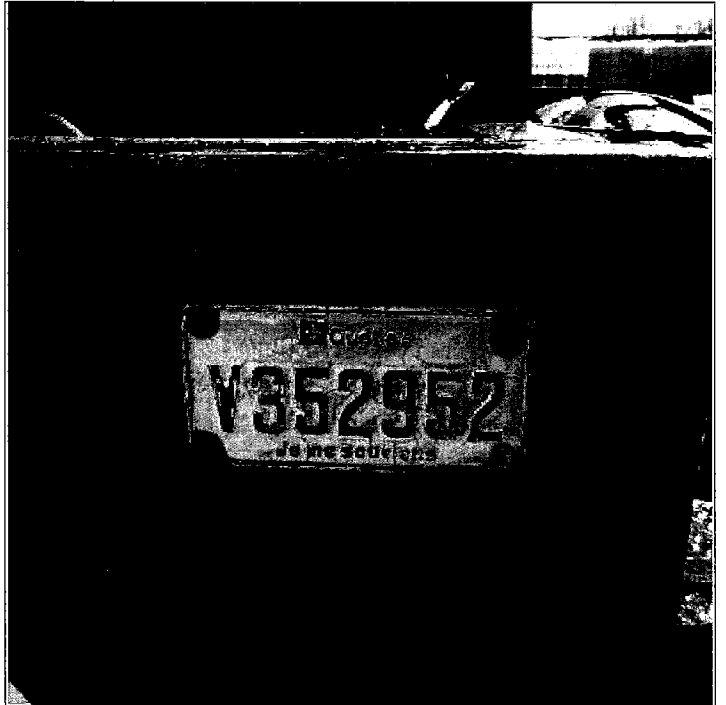
Commentaires :

Si vote-tanks encore présents lors de la prochaine inspection, prendre échantillon.



DSCF1030.JPG

Photo 1: Crinque



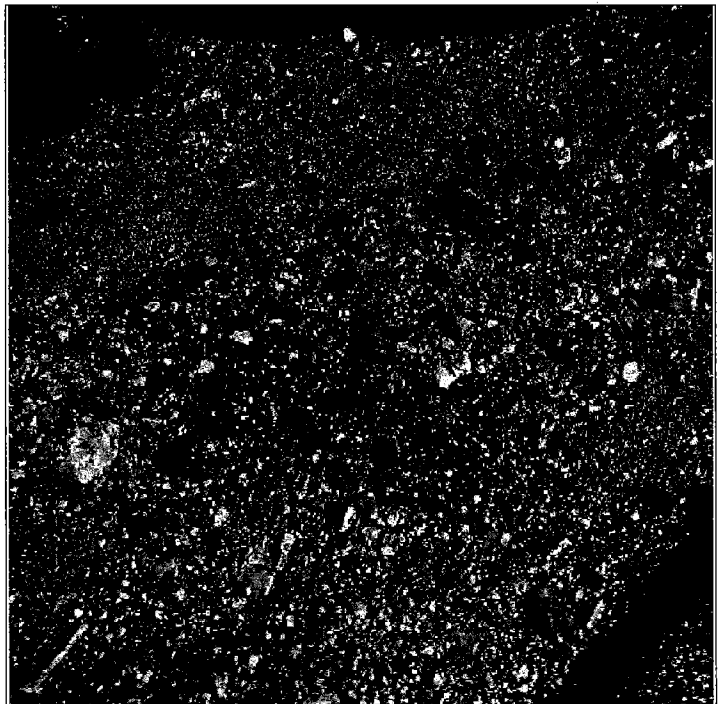
DSCF1040.JPG

Photo 2: Plaque d'immatriculation de la crinque



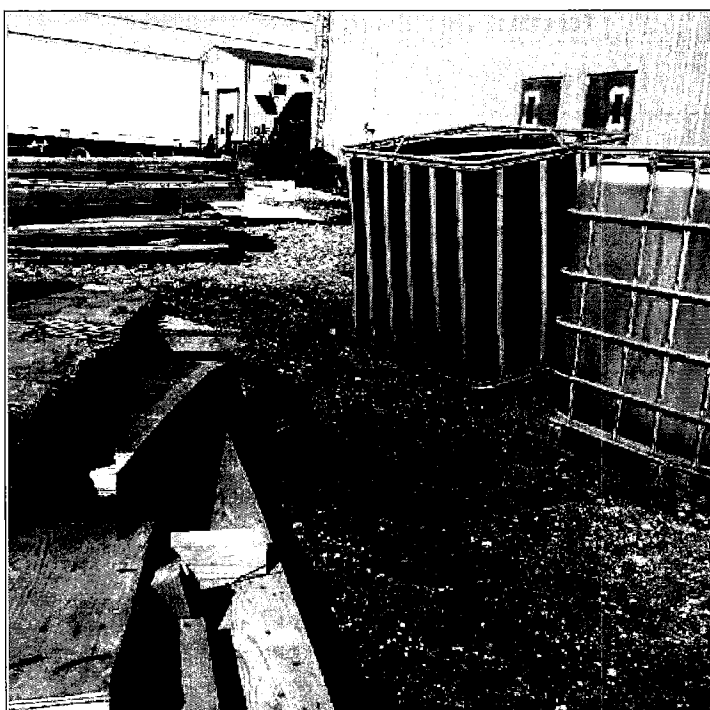
DSCF1028.JPG

Photo 3: Chaudière avec de l'eau huileuse



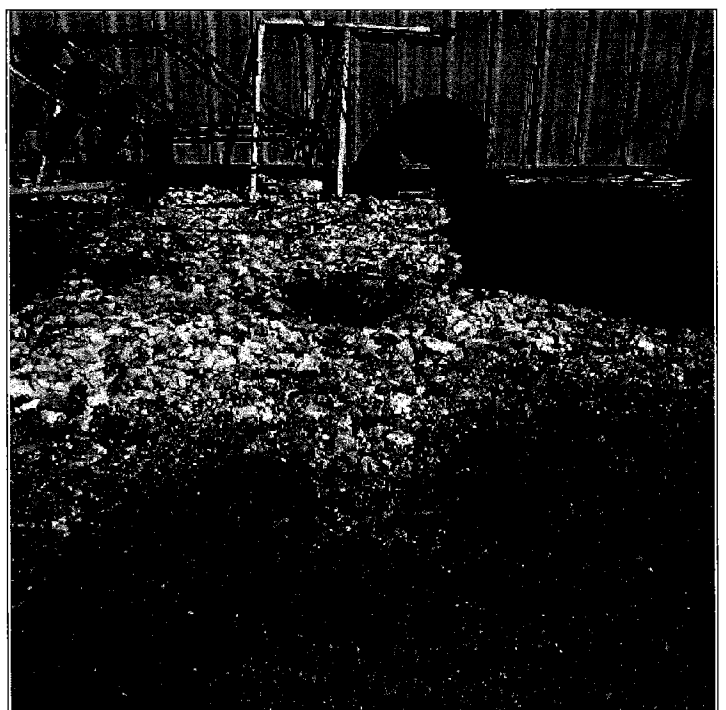
DSCF1032.JPG

Photo 4: Point d'écoulement sur le sol de l'huile hydraulique provenant de la crinque



DSCF1033.JPG

Photo 5: Sol contaminé



DSCF1035.JPG

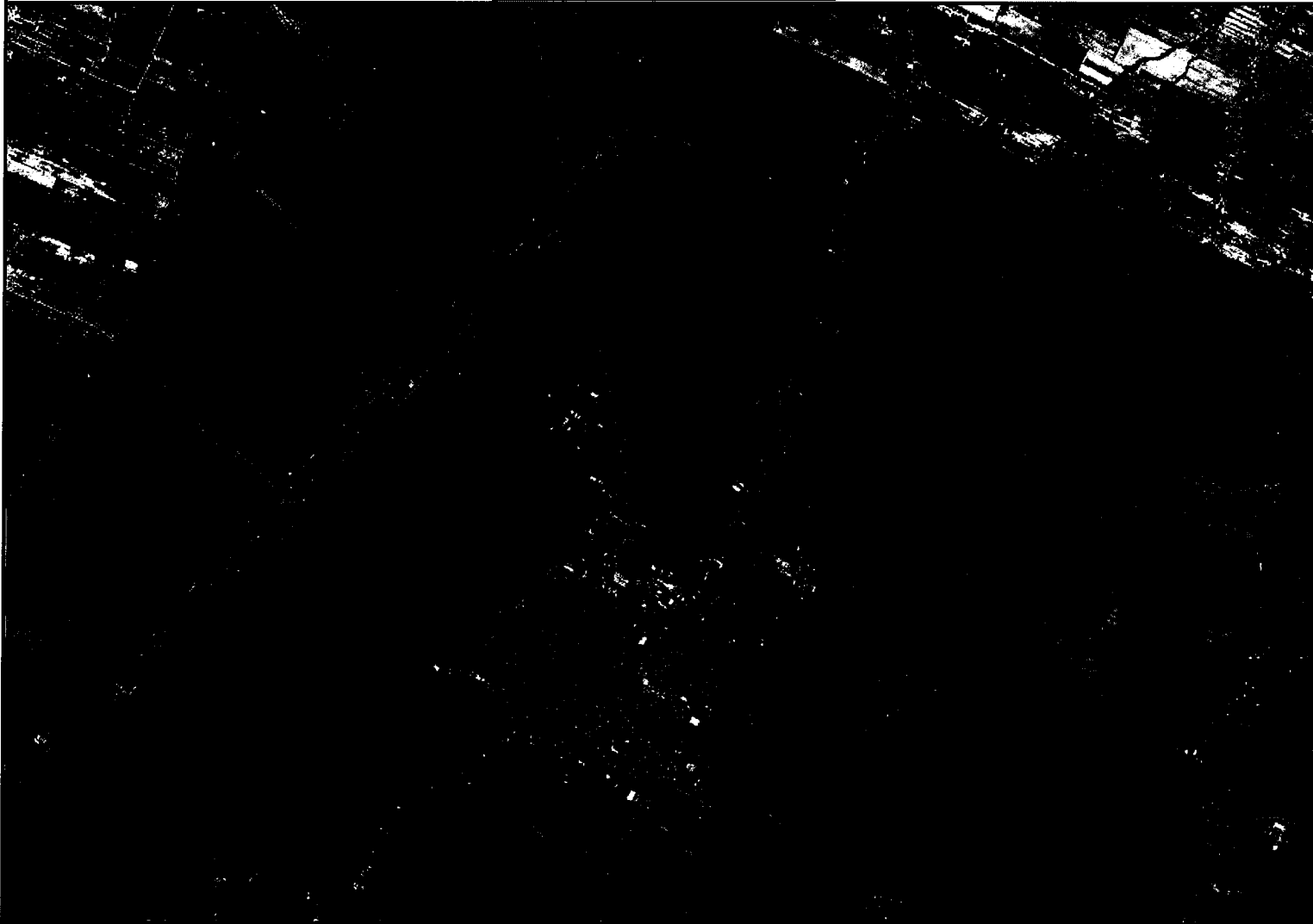
Photo 6: Sol contaminé

Annexe

Articles 53-54 L.A.D.

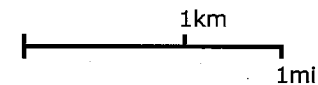
ANNEXE 1

Articles 53-54 L.A.D.



- ▲ Sélection - Puits et forages - SIH
X
- ▲ Cotes de crues
●
- ▲ Arcs de raccord
 - arc de raccord 0-100 ans
 - arc de raccord 0-20 ans
 - arc de raccord 20-100 ans
- ▲ Limites des plaines inondables de 2 ans
 - Ligne des hautes eaux
- ▲ Zones inondables actuelles
 - Zone de crue 0-100 ans
 - ▨ Zone de grand courant
 - Zone de faible courant
 - Zone de grand courant influencée par un barrage
- ▲ Recherche - Adresses
●
- ▲ Lignes de lot de l'ancien cadastre
 - Flèche de numéro de lot
 - Ligne de lot
 - Ligne de lot approximative
- ▲ Lignes de rang de l'ancien cadastre
 - Ligne de rang
 - Ligne de rang approximative
- ▲ Divisions de l'ancien cadastre

Échelle : 1 / 48 339



Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec

Préparé par:
Ariane Picard
Industriel Ouest Longueuil (C)
2017-03-17

ANNEXE 2

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux
CLA-1	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> Ba <input checked="" type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input checked="" type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input checked="" type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input checked="" type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input checked="" type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input checked="" type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

ANNEXE 3

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

Compte rendu de conversation téléphonique

Date : 2017-03-14

Heure : 13 :00

N° de téléphone : (514) 983-9623

Nom de l'interlocuteur : Gilbert Cardinal

Représentant de : Cardinal multi inc.

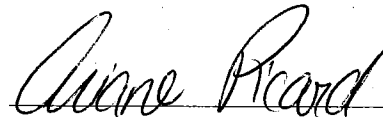
Municipalité : Saint-Rémi

Objet : N/Réf. : 7610-16-01-0732600

Résumé de la conversation

M. Cardinal retourne mon appel. Je lui explique que j'ai procédé le 8 mars dernier à une inspection à ses locataires situés au 70-A et 70-B rue Roch-L'Écuyer à Saint-Rémi. Je lui explique que j'ai remarqué qu'au 70-A il y avait des taches d'huile sur le sol et un baril ouvert rempli d'eau huileuse. J'ajoute que j'ai discuté avec le locataire [Articles 53-54 L.A.D.] par téléphone concernant la récupération des sols et qu'il m'a affirmé que ces taches proviennent de ses activités. M. Cardinal me dit que suite à mon inspection, il a discuté à [Articles 53-54 L.A.D.] et lui demande de partir puisqu'il ne veut pas avoir de problème de contamination. Une entente verbale a été convenu avec [Articles 53-54 L.A.D.] concernant la récupération des sols contaminés et le baril d'eau huileuse a été entreposé à l'intérieur et sera disposé. M. Cardinal me répond que les travaux seront effectués au plus tard durant le mois d'avril.

Je lui fais également part du déversement constaté au 70-B. Il me dit qu'il a discuté avec le locataire et que les sols contaminés seront récupérés et disposé dans un endroit autorisé d'ici le mois d'avril et que les bons de connaissance me seront transmis. J'échange mes coordonnées et je lui dis que je vais lui faire parvenir un courriel.



Ariane Picard

Direction régionale
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958
Internet : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



1 Identification

Date de l'intervention : 2017-10-17	Heure de début : 11 h 30	Heure de fin : 12 h 06
Intervention effectuée par : Ariane Picard		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande

N° de demande : 200613215	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : St-Rémi: rejet d'huile / prestone au 70 rue Roch L'Écuyer	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301231416	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0732900	N° de document : 401637477
But de l'intervention : Articles 53-54 L.A.D. St-Rémi Suivi ANC 2017-03-21 (réexpédié le 12 avril 2017 car mauvaise adresse)	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Claude Tremblay
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2169273
	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 70 B, rue Roch-Lécuyer Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,278861111100:-73,624083333300

3 Intervenant du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Articles 53-54 L.A.D.	Locataire	Articles 53-54 L.A.D.	Y2181092	X2169273

4 Condition météo

Description : 5°C Nuageux	<input type="checkbox"/> SO
	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Articles 53-54 L.A.D.	propriétaire	Articles 53-54 L.A.D.

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Articles 53-54 L.A.D.			

6 Plainte

<input checked="" type="checkbox"/> SO
--

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 4
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Ariane Picard avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix XP70. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s) : M:\Rég-16\picar01\7610-16-01-0732900\2017-10-17	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques

<input checked="" type="checkbox"/> SO
--

8 Grille d'intervention annexée

<input checked="" type="checkbox"/> SO
--

9 Autre pièce annexée au rapport

10 Équipement utilisé		
Type d'équipement	Modèle	Commentaire
GPS	Cx76	

11 Échantillon

12 Mise en contexte

13 Description de l'intervention

Lors de l'inspection, je rencontre **Articles 53-54 L.A.D** le propriétaire de l'entreprise. Il m'informe que les sols ont été récupérés et placés dans un conteneur suite à la dernière inspection. Le conteneur est toujours entreposé sur la propriété et il me le désigne. (photo 1) Je constate en effet des sols contaminés à l'intérieur et qu'ils ne sont pas disposés. (photo 2) Également, il n'y a pas de toile imperméable fixée de manière à empêcher toute infiltration. **(article 49 RMD)** J'informe mon interlocuteur concernant sa responsabilité quant à la disposition de ces sols et qu'une preuve de leur disposition conforme est exigée.

J'inspecte la cour arrière et je constate que la crinque est au même emplacement. L'intervenant m'explique qu'il a décidé de la garder et de la faire réparer. Il étaye en disant que les joints mécaniques ont été changés. Cependant, j'observe un baril coupé sur la longueur installé sur la crinque. (photos 3 et 4) **Articles 53-54 L.A.D** est réticent à m'expliquer l'utilité de ce baril sur la crinque et il me dit qu'il sert à récupérer des eaux huileuses provenant de la pluie et de quelques gouttes d'huile pouvant s'échapper de la machinerie. Je lui demande comment il gère le liquide récupéré dans le demi-baril. Il m'amène dans le garage où il me montre 3 chaudières en plastique fermées de 5 gallons. Je demande à ce qu'il ouvre l'une de ces chaudières et il refuse prétextant que les couvercles sont scellés. Cependant, il ouvre un bouchon dévissable sur le couvercle et me dit de regarder à l'intérieur le liquide. Bien entendu, je ne peux rien discerner donc nous prenons un objet afin de le tremper et il en ressort recouvert d'huile. Il déclare que ces chaudières sont apportées chez un de ses clients : Surplec HV solutions à Sherbrooke. Il me révèle que cette entreprise décante des huiles pour les utiliser comme combustible à des fins énergétiques dans plus de 5 de ses bâtisses. Selon le permis délivré le 12 juillet 2016 Entreposage et recyclage de transformateurs et d'appareillages à bain d'huile rebutés ou non (7610-05-01-01267-04), il n'est pas autorisé de brûler une telle matière par cette entreprise.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

15 Conclusion

L'intervenant a récupéré les sols contaminés et les a placés dans un conteneur. Le déversement d'huile provenant de la crinque a été arrêté et une mesure de récupération artisanale a été mise en place. Les huiles s'échappant de la crinque sont récupérées et envoyées à un endroit non-autorisé. **(article 11 al.1 RMD)** Il n'y a pas de toile imperméable fixée sur le conteneur roll-off de façon à empêcher toute infiltration où sont entreposés les sols contaminés. **(article 49 RMD)**

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

1	Manquement : Avoir expédié une matière dangereuse à quiconque n'est pas autorisé à recevoir une telle matière, à savoir des huiles usées. Référence légale : article 11 al.1 RMD	Degré de gravité des conséquences : Modéré Gravité objective du manquement de catégorie : B+
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Risque peu élevé d'atteinte (modéré) Explication : La gestion des huiles usées n'est pas connue officiellement puisqu'aucune preuve n'a pu être fournie. Nous sommes renseignés de manière verbale que ces huiles sont brûlées par une entreprise qui ne détient pas les autorisations pour réaliser une telle activité.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Les conséquences sont : Complètement réversibles Explication : La gestion des huiles n'est pas conforme à la réglementation et par conséquent elle présente un risque de contamination significatif.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré) Explication : La gestion des huiles n'est pas conforme à la réglementation et par conséquent elle présente un risque significatif pour le milieu.	
2	Manquement : Ne pas avoir respecté une condition prescrite, relativement à un conteneur, à savoir ne pas avoir fixé une toile imperméable de façon à empêcher toute infiltration. Référence légale : article 49 Règlement sur les matières dangereuses	Degré de gravité des conséquences : Modéré Gravité objective du manquement de catégorie : C
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Les eaux qui sont en contact avec les sols contaminés sont lixiviées à l'extérieur du conteneur et vont donc contaminer le sol ou ruisseler vers les égouts. Puisqu'il s'agit d'un terrain sur lequel est exploité des activités de recyclage de métaux et de transport dans un quartier industriel et que la quantité de sols contaminés est faible, le risque d'atteinte à l'être humain est faible.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Les conséquences sont : Complètement réversibles Explication : Les eaux qui sont en contact avec les sols contaminés sont lixiviées à l'extérieur du conteneur et vont donc contaminer le sol ou ruisseler vers les égouts. Cette mesure est faite dans le but d'éviter la propagation des contaminants dans l'environnement.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur) Explication : Il s'agit d'un terrain sur lequel est exploité des activités de recyclage de métaux et de transport dans un quartier industriel et que la quantité de sols contaminés est faible, le risque d'atteinte à l'être humain est faible.	

16.1 Facteurs aggravants

SO

16.2 Facteurs atténuants

SO

17 Recommandations

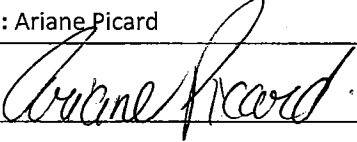
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré

Article 37 de la L.A.D.

Rédigé par : Ariane Picard

Fonction : Inspectrice

Signature :



Date de signature : 2017-10-27

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Iris Diaz

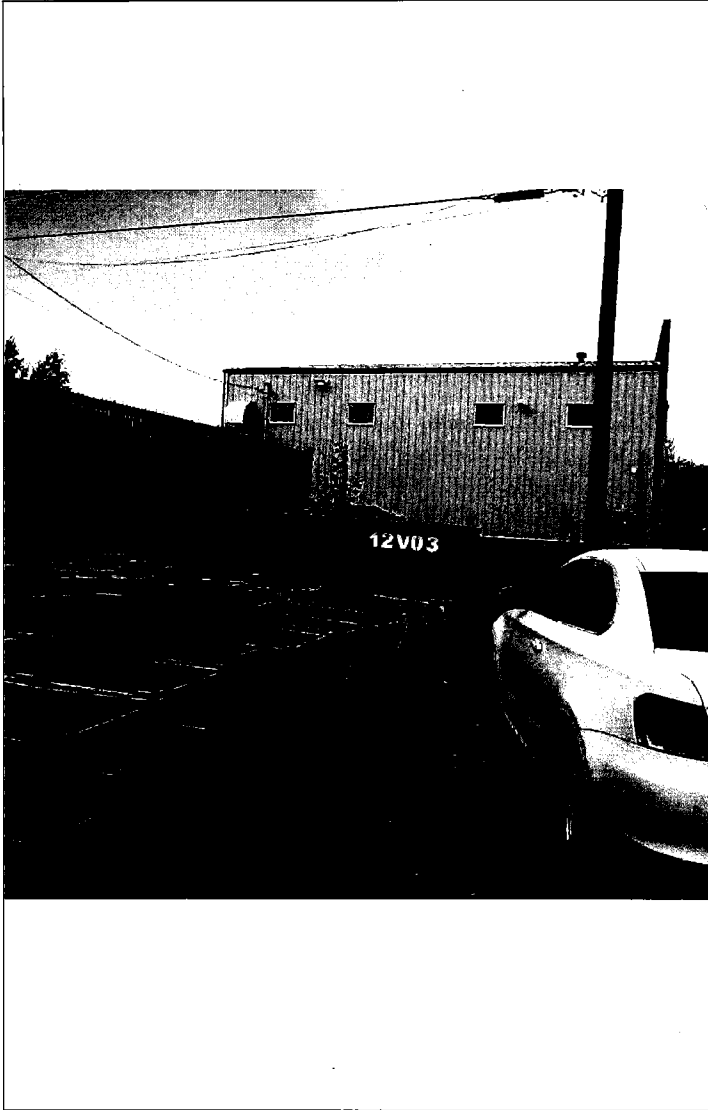
Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date : 2017 / 10 / 30

Commentaires :



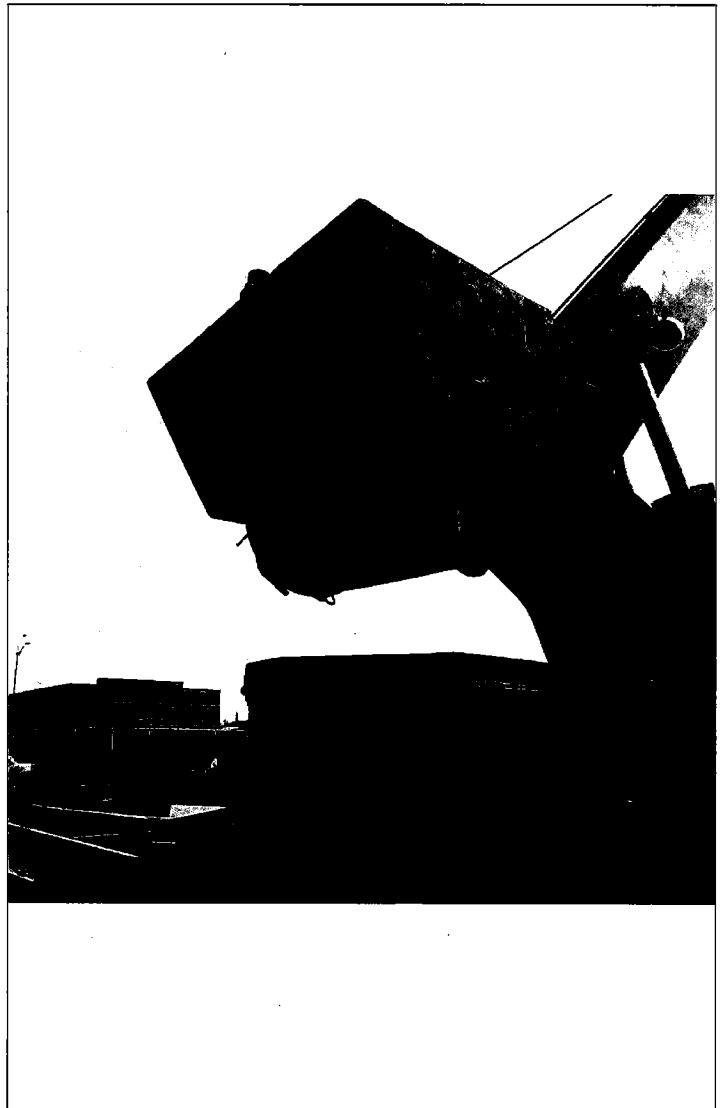
DSCF1302.JPG
Photo 1: Conteneur de sols contaminés



DSCF1304.JPG
Photo 2: Sols contaminés



DSCF1309.JPG
Photo 3: La crinque



DSCF1305.JPG
Photo 4: La crinque



Certificat d'analyse

Direction de l'analyse chimique
850 boul. Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Tél.: 450 664-1750
Fax: 450 661-8512

Client: CCEQ - Bureau Contrôle de Longueuil
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Nom de projet: Claude Tremblay
Responsable: Picard Ariane
Téléphone: (450) 928-7607
Code projet client:

Date de réception: 14 mars 2017
Numéro de dossier: L039935
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 6990

Numéro de l'échantillon : L039935-01

Préleveur: Picard Ariane
Description de l'échantillon: CLA-1
Description de prélèvement: Cour arrière 70-B
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: sol ou sédiment

Date de prélèvement: 8 mars 2017

Métaux lixiviés

Méthode: MA. 200 - Mét. 1.2
Date d'analyse: 30 mars 2017

	Résultat	Unité	LDM
Arsenic lixivié	<0,02	mg/l	0,02
Baryum lixivié	0,93	mg/l	0,025
Bore lixivié	<0,2	mg/l	0,2
Cadmium lixivié	0,02	mg/l	0,01
Mercuré lixivié	<0,0005	mg/l	0,0005
Plomb lixivié	<0,025	mg/l	0,025
Sélénium lixivié	<0,03	mg/l	0,03
pH après lixiviation	5,3	unité	1,50
pH tampon servant à lixiviation	2,9	unité	1,50

Perte de poids

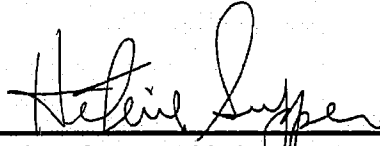
Méthode: MA. 100 - S.T. 1.1
Date d'analyse: 22 mars 2017

	Résultat	Unité	LDM
Perte de poids à 105°C	8,61	%	0,10

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

Certificat approuvé le 19 avril 2017



Helene Supper, chimiste
Contaminants inorganiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (1123042)

Client: CCEQ - Bureau Contrôle de Longueuil
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Nom de projet: Claude Tremblay
Responsable: Picard Ariane
Téléphone: (450) 928-7607
Code projet client:

Date de réception: 14 mars 2017
Numéro de dossier: L039935
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 6990

Numéro de l'échantillon: L039935-01

Préleveur: Picard Ariane
Description de l'échantillon: CLA-1
Description de prélèvement: Cour arrière 70-B
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: sol ou sédiment

Date de prélèvement: 8 mars 2017

Identification de produits pétroliers

Méthode: MA. 408 - IdePet 1.0
Date d'analyse: 11 avril 2017

Résultat **Unité**

LDM

Produit pétrolier identifié

Voir Remarque

Remarque(s)

Niveau: Paramètre

No Éch.:L039935-01 **Paramètre:** Identification de produits pétroliers
Remarque

Ce paramètre ne fait pas partie de la portée d'accréditation du Conseil canadien des normes.

Niveau: Mesurandes

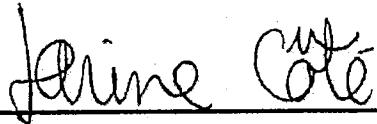
No Éch.:L039935-01 **Paramètre:** Identification de produits pétroliers **Mesurande:** Produit pétrolier identifié
Remarque

Cet échantillon a été analysé par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur à flamme ionisante afin d'identifier les produits pétroliers présents. Le chromatogramme obtenu indique la présence de produits pétroliers de la famille des hydrocarbures lourds de type huile à moteur.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 21 avril 2017



Karine Côté, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (1123204)

Client: CCEQ - Bureau Contrôle de Longueuil
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Nom de projet: Claude Tremblay
Responsable: Picard Ariane
Téléphone: (450) 928-7607
Code projet client:

Date de réception: 14 mars 2017
Numéro de dossier: L039935
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 6990

Numéro de l'échantillon: L039935-01

Préleveur: Picard Ariane
Description de l'échantillon: CLA-1
Description de prélèvement: Cour arrière 70-B
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: sol ou sédiment

Date de prélèvement: 8 mars 2017

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

Méthode: MA. 400 - HYD. 1.1

Date d'analyse: 11 avril 2017

Résultat Unité

LDM

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

44000 mg/kg

2800

Remarque(s)

Niveau: Paramètre

No Éch.: L039935-01 **Paramètre:** Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

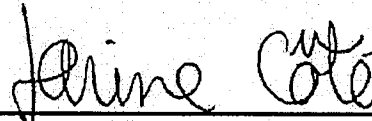
Remarque

Les résultats sont sur base sèche.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 21 avril 2017



Karine Côté, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (1123203)